



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## COMMISSION de DISCIPLINE

### PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis de leur licence, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie de la licence.

→ Le **SAMEDI 18 FEVRIER 2017** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 12 Février**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 25 FEVRIER 2017** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 19 Février**, y compris les matchs arrêtés

**Bernard DEJARDIN,**  
Président de la Commission de Discipline.



## RAPPEL IMPORTANT

A partir des **18 et 19 février**, il convient :

→ D'utiliser la FMI pour tous les matchs **de DEUXIEME DIVISION en SENIORS.**

→ D'utiliser la procédure « footclubs » pour toute demande de dérogation **dans toutes les compétitions** sauf en Football d'Animation.

**Le Secrétaire Général,**  
**Richard RATAJCZAK.**



## **COMITE DIRECTEUR**

### **REUNION DU LUNDI 6 FEVRIER 2017**

Présidence : Jean Louis GAMELIN

Présents : Evelyne BAUDUIN - Raymond CARON - Didier CLAY - Gérard DEBONNE - Bernard DEJARDIN - Alain DELHAYE - Jean DENEUVILLE - Ottorino DIBERNARDO - Denis LAMORILLE - Pascal LEPROVOST - Francis LEYVAL - Serge PAUCHET - Richard RATAJCZAK - Michel SERGEANT - Daniel SION - Pascal WATEL

Assistent à la réunion : Franck GONCALVES, CTD - Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA -

Excusés : Chouki BELLA - Delphine BRESA -

✓ Approbation du PV de la réunion du 9 Janvier 2017 paru dans Artois Hebdo Foot n° 536 du 17 Janvier 2017 ; ce PV ne donne lieu à aucune remarque.

#### **✓ AGENDA DU MOIS**

- › 8 Février : Tirage au sort des coupes du Ternois à CAMBLAIN L'ABBE -
- › 9 Février : Formation FMI (deuxième division) - Préparation de la journée des débutants à La GAILLETTE -
- › 10 Février : Formation FMI (deuxième division) - Cap Ligue jeunes et seniors, tests physique FIFA -
- › 11 Février : Commission de discipline - Formation et information des clubs Futsal seniors -
- › 14 Février : Futsal féminin U11 à DOUAI - Détection UComm15 futsal à LENS -
- › 15 Février : Futsal féminin U13 à DOUAI - Détection U13 à LIEVIN - Formation FMI arbitres - Réunion Coupes jeunes -
- › 16 Février : Futsal féminin U15 à DOUAI - Détection U13 à LIEVIN -
- › 18 Février : Commission de discipline - Plateaux U6 à U9 féminins à LENS -
- › 19 Février : Reprise des championnats seniors -
- › 21 Février : Réunion de la Commission des coupes -
- › 22 Février : Commission d'appel des Litiges - Détection U13 à LIEVIN -
- › 23 Février : Détection U13 à LIEVIN - Commission de Formation -
- › 24 Février : Commission des arbitres : réunion plénière -
- › 25 Février : Commission de discipline - Plateaux U13F à MAZINGARBE -
- › 27 Février : Bureau -
- › 3 Mars : Cap Ligue jeunes et seniors -
- › 4 Mars : Commission de discipline - Carnaval U6 à U13 F à DOUVRIN -
- › 7 Mars : Formation FMI (Promotion Deuxième Division) -
- › 8 Mars : Formation FMI (Promotion Deuxième Division) -
- › 10 Mars : Cap Ligue jeunes et seniors -
- › 11 Mars : Commission de discipline - Tests FIFA sélectifs Cap Ligue - Correction examen blanc Cap Ligue -
- › 13 Mars : Comité directeur -

#### **✓ LE POINT DES COMPETITIONS :**

##### › Championnats :

**Seniors** : Le calendrier est respecté. 37 matches remis sont programmés le 12 février.

**Jeunes** : Une journée remise en totalité (le 29 janvier) et des rencontres remises restent à programmer.

**Futsal** : 2 forfaits généraux, le championnat se déroule normalement.

**Vétérans** : la trêve actuellement.

**Féminines** : de nombreuses remises en janvier.

**Foot animation** : la reprise s'est effectuée le 4 sur les terrains non interdits.

#### › Coupes :

**Seniors** : quelques matches d'ajustement restent à disputer notamment en coupe Plateau. Le tirage de toutes les coupes du Ternois est prévu le 8 février.

**Jeunes** : il reste des matches d'ajustement à disputer.

**Futsal** : rien de particulier ; toutefois, la saison prochaine en coupe Verdure il n'y aura qu'une équipe par club.

**Féminines** : RAS.

**Vétérans et féminines seniors à 7** : le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le 19 février.

**Vétérans à 11** : Il reste 11 matches du 2<sup>ème</sup> tour de la coupe Loyer.

En principe les 1/8<sup>ème</sup> de finale des coupes seniors auront lieu le 5 Mars.

Le tirage au sort des ¼ et ½ finales de toutes les coupes est prévu le 21 Avril.

**Trophée des Glaces** : Une journée finale est prévue en Avril.

#### ✓ **DEROGATIONS :**

› A partir de la journée des 18 et 19 Février, à l'exception du football d'animation, toutes les demandes de dérogation devront respecter la procédure prévue à cet effet dans Footclubs.

› Les paramétrages nécessaires ont été effectués et l'information aux clubs a été complétée dans Artois Foot Hebdo du 7 Février.

› Par ailleurs, l'annexe 3 aux Règlements Généraux a été renseignée par le biais d'un texte fixant, entre autre, les délais à respecter.

› Enfin il est rappelé que la procédure ne peut être initialisée que par le correspondant Footclubs.

#### ✓ **FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES :**

› Une extraction hebdomadaire de Footclubs sur 2 fichiers, seniors et jeunes, doit permettre d'éviter l'impression systématique des FMI et la vérification de la participation éventuelle de joueurs suspendus. Seules seront imprimées les feuilles comportant un besoin de consultation dans le cadre de la discipline et de la juridique. Il reste à régler le problème des joueurs ayant effectué plus de 10 matches dans une équipe supérieure.

› Une seconde extraction doit faire ressortir les rencontres pour lesquelles la FMI n'a pas été mise en œuvre et à partir de là, à l'envoi aux clubs d'un mail de demande d'explication.

› Lors des formations pour les U15 et U18 niveau 1, quelques absences ont été relevées et plusieurs clubs utilisant déjà la tablette n'avaient pas vu la date d'application. De tels manquements ne seront plus tolérés à l'avenir et les sanctions prévues seront appliquées.

› De même quelques arbitres réfractaires ou n'ayant pas participé à la formation ont été identifiés ; en cas de nouveaux manquements ils ne seront plus désignés.

#### ✓ **PLATEAUX DEBUTANTS :**

› Pti' Foot est opérationnel et semble apprécié par les clubs qui trouvent une réelle simplification. Il convient de féliciter le CDFA, **Makhloufi REBATTACHI** pour son implication et la qualité de son travail.

#### ✓ **FORMATION DES DIRIGEANTS :**

› La situation de chaque club sera analysée par l'étude de chacun d'entre eux.

- › Lors d'un sondage auprès de dirigeants en stage il est apparu des besoins exprimés dans les domaines de la trésorerie, des demandes de subventions, du développement des clubs en milieu rural, des méthodes de conduite de réunion, de la mise en place de projets clubs avec la participation d'un dirigeant et d'un éducateur.
- › Par ailleurs des besoins spécifiques au district sont recensés tels que la formation et l'information des nouveaux présidents et secrétaires, l'utilisation de Footclubs et le fonctionnement du système réseau bleu.
- › Les modules proposés par l'IFF seront également proposés.

#### ✓ FOOTBALL D'ANIMATION :

- › La seconde phase est mise en place avec 34 équipes U11 supplémentaires et 2 équipes U13.
- › La finale départementale U13 aura lieu le 1<sup>er</sup> Avril, un site a été retenu mais le nombre d'équipes (masculin et féminin) suscite une réflexion afin de permettre le déroulement sur la journée.

#### ✓ ARBITRAGE :

- › Le président de la CA est intervenu auprès de la CRA au sujet d'une arbitre candidate au titre d'arbitre fédérale féminine qui se trouve dans l'impossibilité d'assister au stage interrégional à NANTES un vendredi soir du fait d'un examen professionnel. Le caractère par trop directif et négatif de la décision fédérale amène les parents de l'arbitre à envisager une solution très coûteuse.
- › La CAA a enregistré, par ailleurs, 3 nouveaux JAL (Messieurs DAUTRICOURT, DIDDENS et LOGAN), un potentiel candidat JAF (Monsieur WATEL) pendant que Monsieur LHENORET était retenu pour le stage fédéral élite à CLAIREFONTAINE.
- › Enfin 2 jeunes arbitres ont été confronté à des incidents et des comportements graves à TILLOY et à MARLES lors de compétition de ligue.

#### ✓ FEMININES :

- › Un tournoi en salle à Liévin a regroupé le 04 Février à Liévin 16 équipes U13 et 17 équipes U11 pour un total de 289 joueuses.

#### ✓ ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL DE LIGUE :

- › L'assemblée générale électorale de ligue a regroupé 49% des clubs représentant 67,3% des voix. La liste présentée par **Bruno BRONGNIART** a recueilli 86% des suffrages.
- › Lors du conseil de ligue le bureau a été complété par l'élection de 3 membres : Madame BACQUEVILLE et Messieurs **FLEURY** et **GAMELIN**.
- › Le nombre de licenciés est en augmentation de 2,4%. Le district compte actuellement 36223 licenciés.
- › **Gérard DEBONNE** intègre la Commission régionale futsal.

#### ✓ INFORMATIONS DIVERSES :

##### › Terrains :

La commission des terrains et installations sportives va procéder à l'homologation des salles. Sur proposition de la commission le Comité directeur accorde, conformément à l'article 100 des Règlements Généraux, une dérogation à l'AFCL BETHUNE pour l'utilisation en promotion d'excellence de son terrain classé en catégorie 6.

##### › Bénévoles du mois :

2 personnes sont proposées et soumises à l'aval de conseil de ligue.

**Le Président du District**  
**Jean Louis GAMELIN.**

**Le Secrétaire Général**  
**Richard RATAJCZAK.**



## **AGENDA DU 15 AU 21 FEVRIER**

- 15 FEVRIER :** Futsal féminin U13 à Douai  
Détection U13 à Liévin  
Formation FMI arbitres  
Réunion Coupes jeunes
- 16 FEVRIER :** Futsal féminin U15 à Douai  
Détection U13 à Liévin
- 18 FEVRIER :** Commission de discipline  
Plateaux U6 à U9 féminins à Lens
- 19 FEVRIER :** Reprise des championnats seniors
- 21 FEVRIER :** Réunion de la Commission des coupes



## **COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

### ***REUNION DU MARDI 31 JANVIER 2017***

**Présents :** Ottorino DI BERNARDO - Jean-Baptiste BEAUVENTRE - Paul DERON - Daniel FOURMESTRAUX - Nicolas OBAL - Serge PAUCHET - André SOJKA -

***Les décisions prises ci-après ne concernent que les clubs dont l'équipe représentative évolue dans les divisions du District.***

### **CLUBS SUSCEPTIBLES D'ETRE EN INFRACTION AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE**

› Le recrutement des arbitres est obligatoire pour les clubs participant aux compétitions officielles. Le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition de leur District ou de leur Ligue est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première et est fixé à l'article 41 du Statut de l'Arbitrage.

› Une sanction financière est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen au 31 janvier (article 46).

- › L'amende est appliquée par arbitre manquant et varie suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première du club.
- › En plus des sanctions financières, les sanctions sportives prévues à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage sont applicables en fonction du nombre d'années d'infraction (limitation du nombre de joueurs titulaires d'une licence portant la mention « Mutation », interdiction d'accéder à la division supérieure). Cette situation est vue en Juin 2017.
- › Il est rappelé :
  - que les arbitres doivent officier un minimum de 18 matches officiels avant le 1<sup>er</sup> Juin pour pouvoir couvrir la saison suivante leur club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.
  - Que les nouveaux arbitres ayant réussi leur examen doivent officier un minimum de 9 matches officiels pour pouvoir couvrir la saison suivante leur club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

### CLUBS EN INFRACTION – SITUATION PROVISoire AU 31 JANVIER 2017

#### PREMIERE SAISON D'INFRACTION :

- › Amende par arbitre manquant, variable suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première du club (article 46 du Statut de l'Arbitrage)
  
- › Le nombre de joueurs titulaires d'une licence portant la mention « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué de deux unités (article 47 du Statut de l'Arbitrage).

#### PREMIERE SAISON D'INFRACTION : 4 joueurs mutés au lieu de 6 – Amende 80 € Applicable pour la saison 2017/2018

SCF ACHICOURT – AS PTT ARRAS - CSP ST PIERRE AUCHEL – AS BERNEVILLE - FC CUINCHY - ESD DOUVRAIN - R. ESTREE BLANCHE - STADE HENIN, - US HEUCHIN LISBOURG – FCE LA BASSEE – ES LABEUVRIERE – ES LAVENTIE ES (160€) – COS MARLES COS – US NOYELLES S/S LENS - AS PONT A VENDIN – AOSC SALLAUMINES – FC TILLOY – AS TINCQUIZEL – FC VALHUON - VALLEE DE LA TERNOISE.

#### DEUXIEME SAISON D'INFRACTION :

- › Amende par arbitre manquant, variable suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première du club (article 46 du Statut de l'Arbitrage)
  
- › Le nombre de joueurs titulaires d'une licence portant la mention « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué de quatre unités (article 47 du Statut de l'Arbitrage).

#### DEUXIEME SAISON D'INFRACTION : 2 joueurs mutés au lieu de 6 – Amende 160 € Applicable pour la saison 2017/2018

FC BEAUMONT – US IZEL LES ESQUERCHIN - FC MERICOURT – USO MEURCHIN – AS NOYELLES LES VERMELLES – FC RICHEBOURG – AEP VERDREL -

### TROISIEME SAISON D'INFRACTION :

› Amende par arbitre manquant, variable suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première du club (article 46 du Statut de l'Arbitrage)

› Interdiction d'utiliser des joueurs titulaires d'une licence portant la mention « Mutation » en équipe hiérarchiquement la plus élevée (article 47 du Statut de l'Arbitrage).

### TROISIEME SAISON D'INFRACTION : 0 joueur muté au lieu de 6 – Amende 240 €

**Applicable pour la saison 2017/2018**

OC COJEUL – US COURCELLES -

**En outre, ces clubs ne pourront accéder à la division supérieure (article 47-2 du Statut de l'Arbitrage).**

### QUATRIEME SAISON D'INFRACTION :

› Amende par arbitre manquant, variable suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première du club (article 46 du Statut de l'Arbitrage)

› Interdiction d'utiliser des joueurs titulaires d'une licence portant la mention « Mutation » en équipe hiérarchiquement la plus élevée (article 47 du Statut de l'Arbitrage).

### QUATRIEME SAISON D'INFRACTION : 0 joueur muté au lieu de 6 – Amende 320 €

**Applicable pour la saison 2017/2018**

US MONCHY AU BOIS –

**En outre, ce club ne pourra accéder à la division supérieure (article 47-2 du Statut de l'Arbitrage).**

La sanction de non-accession ne s'applique qu'à une équipe du club, étant précisé que si plusieurs équipes d'un même club sont concernées, celle évoluant dans la division la plus élevée est sanctionnée.

**Cette liste est une liste provisoire. Des modifications peuvent être apportées en fonction du nombre de matches (surtout pour les nouveaux arbitres nommés en octobre, novembre et décembre 2016).**

Lorsqu'un club a régularisé sa situation, les sanctions financières et sportives reprennent effet en cas de nouvelle infraction et sont appliquées au niveau de la dernière pénalité, s'il a été en règle pendant une saison (article 47-5).

Cette liste ne modifie en rien la situation des clubs pour la saison 2016-2017. La situation des clubs sera revue au **1<sup>er</sup> Juin 2017**.

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel suivant les modalités de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.**

Le Président de la Commission  
Ottorino DI BERNARDO

Le Secrétaire de la Commission  
André SOJKA



## **COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS**

### **✓ Modifications – Journée du 19 février :**

#### **PROMOTION PREMIERE DIVISION – GROUPE A :**

COS Marles (b) - ES Labeuvrière (b) - terrain synthétique

#### **DEUXIEME DIVISION – GROUPE D :**

CS Diana Liévin (b) / FC Méricourt (b) – 12 heures 45

#### **PROMOTION DEUXIEME DIVISION – GROUPE C :**

FC Calonne - US Maisnil – terrain synthétique

#### **TROISIEME DIVISION – GROUPE B :**

ES Buissy (b) / US Feuchy (b) – 12 heures 45

#### **TROISIEME DIVISION – GROUPE C :**

DR Lambres (b) – ES Allouagne (c) se jouera à 15 heures.

#### **TROISIEME DIVISION – GROUPE E :**

ES Douvrin - ES Thiennes – 13 heures 15

### **✓ Conséquences matches inversés :**

#### **DEUXIEME DIVISION – GROUPE B :**

FC Hinges (b) - AFCL Béthune (b) du 23 avril se jouera à 17 heures

#### **DEUXIEME DIVISION – GROUPE E :**

AC Noyelles Godault (b) – FC Montigny (b) du 28 mai se jouera à 17 heures

#### **TROISIEME DIVISION – GROUPE A :**

CSAL Souchez (b) – ES Angres (b) du 30 avril se jouera à 17 heures

ES Angres (b) – USSM Loos (c) du 23 avril se jouera à 17 heures

#### **TROISIEME DIVISION – GROUPE G :**

Vallée Ternoise (b) – AS Maroeuil B du 30 avril à 17 heures

### **✓ Terrain :**

A compter du 12 mars l'équipe Seniors (**PROMOTION EXCELLENCE – GROUPE A**) d'**AFCL BETHUNE** jouera ses matchs sur le terrain « **des cheminots** ».

**Le Président du Département**  
**Richard RATAJCZAK.**



## **COMMISSION des COUPES SENIORS & JEUNES** **SPECIAL COUPES du TERNOIS**

### **REUNION DU 8 FEVRIER 2017**

Suite à l'invitation faite sur le journal hebdo-foot et par mail sécurisé à chaque club inscrit dans les différentes coupes du ternois, les commissions des coupes seniors et jeunes représentées par Messieurs **Raymond CARON – Francis DAUTREMEPUIS - Gérard COFFRE - Gérard DEBONNE** et **Daniel SION** pour les coupes seniors et vétérans, Monsieur **Marc TINCHON** pour les Coupes JEUNES (FOOT à 11) et Monsieur **Alain DELHAYE** pour la commission FOOT ANIMATION se sont déplacées dans le Ternois le mercredi 8 février 2017, pour y effectuer les différents tirages, en présence de Monsieur **Jean-Louis GAMELIN** - Président du district.

Après le discours de bienvenue et sur l'organisation de la soirée effectuée par le président des coupes seniors, la parole fut donnée au Président du District qui se dit être très heureux d'être parmi les clubs du **Ternois** et de voir que ceux-ci avaient répondu favorablement et en nombre à l'invitation, il profita de cet instant pour donner diverses informations notamment sur la mise en place à partir du 19 février 2017 de la procédure «demande de dérogation » des matchs suivant les articles 92&93, de l'évolution pour l'organisation de plateau chez les jeunes du foot animation avec le logiciel « P'ti Foot », de la poursuite de la mise en place de la feuille de match informatisée et diverses informations concernant le District et la ligue des Hauts-de-France.

**Jean Pierre PRADIER** remercia les membres du district présents, le club de l'**ASC CAMBLAIN** pour le prêt de sa salle, puis demanda un moment de recueillement en la mémoire du vice-président de l'AS BONNIERES **Monsieur FICHAUX Claude** décédé la veille.

Pour les Seniors sur **18** clubs invités **12** étaient présents.

Pour les vétérans sur **6** clubs invités **4** étaient présents.

Pour les jeunes sur **9** clubs invités **7** étaient présents.

### **COUPE TERNOIS SENIORS**

A ce jour 18 équipes se sont inscrites dans la coupe **SENIORS** à savoir :

*RC AVESNES - SC AUBIGNY - AS BONNIERES - US BOUBERS - ASC CAMBLAIN - US CROISETTE - CS HABARCQ - FC HEUCHIN LISBOURG - US MONCHY BOIS (b) - US MONCHY BRETON - US MONDICOURT - CS PERNES - US RIVIERE - ES SAULTY - US SAVY BERLETTE - AS TINCQUIZEL (b) - FC VALHUON et VALLEE TERNOISE.*

Les équipes du RC AVESNES et ASC CAMBLAIN étant encore qualifiées en coupe **LETEVE** et **MALLEZ** seront remplacées par leur équipe B.

Les équipes A et B du CS HABARCQ étant encore qualifiées en coupe **LETEVE** et **PRESIDENT**, ce club ne pourra participer à la coupe du TERNOIS cette saison les frais d'inscription lui seront remboursés.

**› Tour d'Ajustement - Le dimanche 5 mars 2017 à 15 heures :**

Match A : AS BONNIERES / AS TINCQUIZEL (b)

Match B : FC HEUCHIN LISBOURG / USSAVY BERLETTE

› Huitième de Finales - Le samedi 15 avril 2017 à 16 heures :

Match 1 : US MONCHY BRETON / ES SAULTY  
Match 2 : US CROISETTE / SC AUBIGNY  
Match 3 : RC AVESNES (b) /US MONCHY au BOIS (b)  
Match 4 : ASC CAMBLAIN (b) / US MONDICOURT  
Match 5 : CS PERNES (b) / FC VALHUON  
Match 6 : AS BONNIERES ou AS TINCQUIZEL (b) / Exempt  
Match 7 : FC HEUCHIN LISBOURG ou US SAVY BERLETTE / US RIVIERE  
Match 8 : AS VALLEE de la TERNOISE / US BOUBERS

› Quart de Finales - Le dimanche 14 mai 2017 à 15 heures :

Match A : Vainqueur Match 1 / Vainqueur Match 6  
Match B : Vainqueur Match 3 / Vainqueur Match 2  
Match C : Vainqueur Match 5 / Vainqueur Match 4  
Match D : Vainqueur Match 8 / Vainqueur Match 7

› Les demi-finales - Le jeudi 25 mai 2017 à 16 heures :

Match 1: Vainqueur match B / Vainqueur match C  
Match 2: Vainqueur match D / Vainqueur match A

### Coupe TERNOIS VETERANS

A ce jour 6 équipes se sont inscrites dans la coupe VETERANS à savoir :

RC AVESNES - CS HABARCQ - US MONCHY au BOIS - US MONCHY BRETON - US MONDICOURT - AS TINCQUIZEL.

› Tour d'Ajustement - Le lundi 17 avril 2017 à 10 heures :

Match A : RC AVESNES / CS HABARCQ  
Match B : US MONDICOURT / US MONCHY au BOIS  
Match C : AS TINCQUIZEL / Exempt  
Match D : US MONCHY BRETON / Exempt

› Les demi-finales - Le jeudi 25 mai 2017 à 10 heures

Match 1 : Vainqueur US MONDICOURT / US MONCHY au BOIS / AS TINCQUIZEL  
Match 2 : Vainqueur US MONCHY BRETON / Vainqueur RC AVESNES / CS HABARCQ

### Coupe TERNOIS U15

### Coupe TERNOIS U18

#### ELIMINATOIRES :

Les clubs en GRAS et précédés d'un (\*) sont à ce jour (8 février 2017) toujours QUALIFIES en Coupes du DISTRICT. En cas de qualification pour les ¼, leur rencontre de **Coupe du TERNOIS** se déroulera le Lundi 8 Mai 2017 (*Sous-réserve*).

En cas de QUALIFICATION pour les 1/2 finales de Coupes du DISTRICT, leur rencontre sera ANNULEE, leur adversaire en Coupe du TERNOIS sera QUALIFIE pour le tour suivant.

Toutes les rencontres se dérouleront le Lundi 1 Mai 2017 à 10 heures, sur le terrain du club 1er nommé (*Date et horaire à consulter sur INTERNET*).

### U15 : 8 clubs engagés (4 rencontres)

Rencontre 1 : \***CS HABARCQ** (Coupe **POUILLY**) – TINCQUIZEL/MONCHY BRETON

Rencontre 2 : RC AVESNES – AS FREVENT

Rencontre 3 : US BOUBERS – CS PERNES

Rencontre 4 : HEUCHIN/LISBOURG/VALLEE TERNOISE – \* **FC BONNIERES TERNOIS SUD** (Coupe **POUILLY**)

### U18 : 6 clubs engagés (2 rencontres + 2 exempts)

Rencontre 1 : US CROISSETTE U.S. – HEUCHIN/VALLEE TERNOISE

Rencontre 2 : \* **CS HABARCQ/TINCQUIZEL** (Coupe **LEBAS**) – \***CS PERNES** (Coupe **LEBAS**)

Exempts : RC AVESNES et AS FREVENT

#### > Les ½ finales :

Les rencontres paraîtront à la suite des résultats, la PRESENCE des clubs aux tirages au sort désignant le Club RECEVANT.

Elles se dérouleront le Jeudi 25 Mai 2017 à 10 heures. (ASCENSION).

#### > FINALES des COUPES du TERNOIS

Elles auront lieu sur 2 jours le Samedi 17 JUIN 2016 après-midi et le Dimanche 18 juin 2016, heures et lieu à définir.

Un tour de table et tirage de tombola clôture cette réunion.

Les Commissions des Coupes SENIORS et JEUNES remercient le club de **ASC CAMBLAIN** et son Président pour l'accueil et la mise à disposition de la salle ainsi que **Jean Pierre PRADIER** pour l'organisation de la soirée.

**Le Président de la Commission FOOT ANIMATION : Alain DELHAYE**

**Le Président de la Commission Coupes JEUNES : Marc TINCHON**

**Le Président de la Commission Coupes Seniors : Raymond CARON**

**Le Secrétaire de la Commission Coupes Seniors : Daniel SION**



## COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS

### **TIRAGE AU SORT DES COUPES**

#### **COUPE VETERANS à 7**

Lire : SC Aubigny / **US CROISSETTE** – le dimanche 19 février à 10 heures.

#### **COUPE LOYEZ VETERANS**

Ces rencontres se dérouleront les 18 et 19 février 2017

Le samedi 18 février 2017

ES Angres / AAF Auby – 15 heures

US Houdain / Béthune Stade – 15 heures

AS Cauchy / ES Vendin – 15 heures. (De ce fait, le match : ES Labeuvrière / AS Cauchy est remis à une date ultérieure).

Le Dimanche 19 février 2017 à 10 heures

FC Annay / FCF Bully les Mines

FC Hersin / Verquin les Mordus

AS Beaurains / AS Maroeuil

AC Noyelles Godault / ES Haisnes

**Le Président de la Commission**

**Gérard DEBONNE.**



## **COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

**REUNION DU MARDI 31 JANVIER 2017**

**Présents :** Ottorino DI BERNARDO - Jean-Baptiste BEAUVENTRE - Paul DERON - Daniel FOURMESTRAUX - Nicolas OBAL - Serge PAUCHET - André SOJKA -

### **RATTACHEMENT DES ARBITRES A UN CLUB**

#### **Mickaël COUSIN : FC ANNAY pour ES VENDIN LE VIEIL**

La Commission, au vu des pièces au dossier, dit que **Monsieur Mickaël COUSIN**, licencié à ES VENDIN LE VIEIL à compter du 1er Juillet 2016, restera rattaché à FC ANNAY, son club formateur, en 2016/2017 et 2017/2018 et ne couvrira ES VENDIN LE VIEIL qu'à compter de la saison 2018/2019 (articles 33 et 35 du Statut de l'Arbitrage)

#### **José CRESSON : FC HERSIN pour AG GRENAY**

La Commission, au vu des pièces au dossier, dit que **Monsieur José CRESSON**, licencié à AG GRENAY à compter du 11 Juillet 2016, ne couvrira aucun club en 2016/2017 et ne couvrira AG GRENAY qu'à compter de la saison 2018/2019 (articles 33 et 35 du Statut de l'Arbitrage).

#### **Olivier FOUCART : US BOIRY STE RICTRUDE pour US PAS EN ARTOIS**

La Commission, au vu des pièces au dossier, dit que **Monsieur Olivier FOUCART**, licencié à US PAS EN ARTOIS à compter du 4 Juillet 2016, restera rattaché à US BOIRY STE RICTRUDE, son club formateur, en 2016/2017 et 2017/2018 et ne couvrira US PAS EN ARTOIS qu'à compter de la saison 2018/2019 (articles 33 et 35 du Statut de l'Arbitrage)

#### **Hervé LACROIX : AAE DOURGES pour USO LENS**

La Commission, au vu des pièces au dossier, dit que **Monsieur Hervé LACROIX**, licencié à USO LENS à compter du 18 octobre 2016, restera rattaché à AAE DOURGES en 2016/2017 et ne couvrira USO LENS qu'à compter de la saison 2018/2019 (articles 34 et 35 du Statut de l'Arbitrage)

**Romain LEFELLE : US LESTREM pour ES ALLOUAGNE**

La Commission, au vu des pièces au dossier, dit que **Monsieur Romain LEFELLE**, licencié à ES ALLOUAGNE à compter du 26 octobre 2016, restera rattaché à ES HAILLICOURT, son club formateur, en 2016/2017 et 2017/2018 et ne couvrira ES ALLOUAGNE qu'à compter de la saison 2018/2019 (articles 33 et 35 du Statut de l'Arbitrage)

**Guillaume LESAGE : US GRENAY pour AG GRENAY**

La Commission, au vu des pièces au dossier, dit que **Monsieur Guillaume LESAGE**, licencié à AG GRENAY à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016, restera rattaché à US GRENAY, son club formateur, en 2016/2017 et 2017/2018 et ne couvrira AG GRENAY qu'à compter de la saison 2018/2019 (articles 34 et 35 du Statut de l'Arbitrage)

**Les décisions ci-dessus seront portées à la connaissance des arbitres par les clubs concernés.  
Les présentes décisions sont susceptibles d'appel suivant les modalités de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.**

**Le Président de la Commission**  
**Ottorino DI BERNARDO**

**Le Secrétaire de la Commission**  
**André SOJKA**



***COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES***

→ Les matchs suivants se dérouleront les **25 et 26 février 2017** :

**U18 EXCELLENCE – GROUPE A :**

US Noyelles sous Lens / AS Loison – 25 février à 15 heures

**U18 EXCELLENCE – GROUPE B :**

AJ Artois / US Pas – 25 février à 15 heures

CS Diana Liévin / SC Anzin Maroeuil – 25 février à 15 heures 30

**18 – NIVEAU 1 – GROUPE A :**

USAJ Auchel / CS Pernes – 25 février à 16 heures

Norrent Fontes / US Annezin – 25 février à 15 heures

**U18 – NIVEAU 1 – GROUPE B :**

Hénin Stade / AS Saily Labourse – 25 février à 15 heures

**U18 – NIVEAU 1 – GROUPE C :**

AS Courrières / RC Labourse – 25 février à 15 heures  
ES Angres / AC Noyelles Godault – 25 février à 15 heures  
FC Montigny / USO Lens – 25 février à 15 heures  
FC Verquigneul / ES Bully – 25 février à 15 heures

**U18 – NIVEAU 1 – GROUPE D :**

US Chts Avion / AS Tincquizel – 25 février à 15 heures  
FC Thélus / SC Aubigny – 25 février à 15 heures

**U18 – NIVEAU 2 – GROUPE A :**

AS Barlin / US Heuchin-Lisbourg – 25 février à 15 heures 30  
Béthune Kennedy / FC Camblain – 25 février à 15 heures  
AS Cauchy / FC Bouvigny – 25 février à 15 heures 30  
AJ Ruitz / AS Auchy – 25 février à 15 heures

**U18 – NIVEAU 2 – GROUPE B :**

AS Vendin / AS Pont à Vendin – 25 février à 15 heures

**U18 – NIVEAU 2 – GROUPE D :**

US Croisette / US Monchy au Bois – 25 février à 15 heures  
AS Frévent / RC Avesnes – 25 février à 15 heures

**U15 PRELIGUE :**

FC Tilloy / COS Marles – 26 février à 10 heures  
AS Barlin / Carvin Ruch – 26 février à 10 heures

**U15 EXCELLENCE :**

AS Noyelles les Vermelles / US Annezin – 26 février à 10 heures  
US Noeux / FC Montigny – 26 février à 10 heures

**U15 EXCELLENCE – GROUPE B :**

US Pas / AC Noyelles Godault – 26 février à 10 heures

**U15 – NIVEAU 1 – GROUPE A :**

USAJ Auchel / JF Guarbecque – 26 février à 10 heures  
US Houdain / AFCLL Béthune – 26 février à 10 heures  
Norrent Fontes / Béthune Kennedy – 26 février à 10 heures

**U15 – NIVEAU 1 – GROUPE B :**

AAE Aix / US Noyelles sous Lens – 26 février à 10 heures  
AS Saily Labourse / ES Haisnes – 26 février à 10 heures  
AS Courrières / US Chts Avion – 26 février à 10 heures

### **U15 – NIVEAU 1 – GROUPE C :**

Beaumetz Sud Artois / FC Tortequenne – 26 février à 10 heures  
FCF Arras / JS Ecourt – 26 février à 10 heures

### **U15 – NIVEAU 2 – GROUPE A :**

CS Pernes / US Heuchin-Lisbourg – 26 février à 10 heures

### **U15 – NIVEAU 2 – GROUPE B :**

Olympique Liévin / FCF Hénin – 26 février à 10 heures

### **U15 – NIVEAU 2 – GROUPE C :**

FC Dainville / AJ Artois – 26 février à 10 heures  
Valsensée Vis / AS Frévent – 26 février à 10 heures  
AS Tincquize / CS Habarcq – 26 février à 10 heures

### **→ Mise à jour des calendriers :**

- › La journée 4R des 4 et 5 mars se jouera les 8 et 9 avril.
- › La journée 5R des 12 et 13 mars se jouera les 22 et 23 avril.
- › La journée 7A des 19 et 20 novembre se jouera les 4 et 5 mars.
- › La journée 8A (Excellence – Niveau 1 – Niveau 2) des 28 et 29 janvier se jouera les 11 et 12 mars.
- › La journée 8R (Préligue) des 6 et 7 mai est avancée aux 11 et 12 mars.

**Le Président de la Commission**  
**Rémy DENEUVILLE.**



**COMMISSION FUTSAL**

**REUNION DU 11 FEVRIER 2017**

### **Présents :**

#### **Commission FUTSAL Seniors :**

Gérard DEBONNE Président - Dominique GEENS Secrétaire - Paolo GRAVINA - Mustapha NAGI  
- Gilbert COPPIN : Membres de la Commission.

#### **Commission FUTSAL Jeunes et Féminines:**

Evelyne BAUDUIN Présidente - Paolo GRAVINA Secrétaire - Florian GRAVINA : Membres de la commission.

### Clubs FUTSAL Présents : 19

Académie COURCELLES FUTSAL - ALLOUAGNE FUTSAL - ARRAS FUTSAL - AUCHY les MINES FUTSAL - AVION SC Des SOURDS - BARLIN FUTSAL - COURCELLES ASF FUTSAL - ESSARS FUTSAL - GRENAY FUTSAL CLUB - LA BASSEE FUTSAL - LIBERCOURT FUTSAL - LIEVIN FUTSAL - MAZINGARBE FUTSAL - MERICOURT FUTSAL - NOEUX Les MINES AFC - NOYELLES FUTSAL CLUB - PONT A VENDIN FUTSAL - SERVINS FUTSAL - VIMY US -

### Excusés :

#### Commission FUTSAL :

Damien VASSE Membre des commissions - Franck GONCALVES CTD - Makhloufi REBATACHI CDFA -

### Clubs Absents:

RAPPEL : Formation obligatoire. Application de l'annexe 6 Article 139 des règlements généraux du District ARTOIS.

AG GRENAY FUTSAL - A.L.A.A.E ANNEZIN - BETHUNOIS FUTSAL - BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL - DAINVILLE OLYMPIQUE FUTSAL - DOURGES FUTSAL - HENIN BEAUMONT FUTSAL - LEFOREST CITY - MELTING SPORT - OIGNIES ASSB - St VENANT FUTSAL –

### ✓ OBJET DE LA REUNION :

› Formation pour la réalisation d'une feuille de match, d'une feuille annexe et fiche fautes cumulatives. › Formation pour naviguer sur le site du District ARTOIS et sur FOOTCLUBS avec la présentation de la nouvelle procédure des demandes de dérogation.

### ✓ OUVERTURE DE LA SEANCE :

› Le Président **Gérard DEBONNE** remercie l'ensemble des clubs et les membres des deux commissions, pour leur présence à cette Formation qui est obligatoire.

› Un dialogue (assez tendu) s'est instauré sur les reports de matchs et surtout sur les amendes. Le Président précise que les clubs ont été avisés le 20 Décembre avec notification dans le PV N° 2 du 13 Décembre 2016 et le PV N° 3 du 14 Janvier 2017. Il reprecise que le FUTSAL doit se pratiquer selon des règles codifiées contenues dans les Règlements Généraux du DISTRICT ARTOIS.

› L'ensemble des documents sont présentés et un dialogue s'installe entre les clubs et la commission.

### ✓ FEUILLE DE MATCH :

› Le Président rassure l'ensemble des clubs à propos de la feuille de match, la feuille annexe ainsi que la réception des documents par le secrétariat du District. La saison 2017/2018 verra se généraliser la Feuille de Match Informatisée.

› **Gérard DEBONNE** donne quelques informations sur les grandes lignes de la future réalisation d'une feuille de match grâce à la FMI. Il précise que les signatures, la feuille annexe et l'envoi des documents avec la FMI simplifieront la démarche actuelle.

### ✓ SITE DU DISTRICT :

› **Gérard DEBONNE** précise aux clubs que toutes les informations officielles sont indiquées sur le site du District et reprises sur « HEBDO FOOT » qui paraît tous les mardis après-midi et toutes les infos concernant le FUTSAL se trouvent aussi sur ce document.

### ✓ FOOTCLUBS :

› Présentation pour rappel de FOOTCLUBS avec des exemples.

› La Formation se poursuit sur la nouvelle procédure d'une demande de dérogation, soit d'un horaire, d'un jour de match ou d'un report :

Le demandeur (recevant ou visiteur) fait sa demande sur FOOTCLUBS (le correspondant FOOTCLUBS) le club non demandeur reçoit automatiquement un courriel sécurisé tout comme le secrétariat du District. Si cette demande concerne un horaire, si les deux clubs sont d'accord le secrétariat valide. Si la demande concerne un report, le motif est très important et doit contenir le maximum d'information. Le 2ème club doit bien sûr donner son accord mais l'accord final et la reprogrammation du match appartiennent au secrétariat via le responsable de la commission.

› **Gérard DEBONNE** précise que cette procédure est obligatoire à compter du 18 Février 2017. Il précise que les clubs doivent faire cette démarche 5 jours avant le match. Il informe l'assemblée que notre Président **Jean Louis GAMELIN** a demandé aux responsables de chaque compétition de transmettre les informations officielles au secrétariat 10 jours avant les rencontres pour éviter de bloquer les clubs.

### ✓ INFORMATION ARBITRES :

› **Damien VASSE** officiant en National le samedi ne pouvait être présent et a joint un résumé des doléances des arbitres : arrivée à la salle, l'ouverture de celle-ci, la rédaction de la feuille de match, les vestiaires arbitres, les douches arbitres et surtout la responsabilité des clubs vis-à-vis du public.

### ✓ QUESTIONS DIVERSES :

Le Président **Gérard DEBONNE** apportera des réponses sur certaines questions après évocation avec le Président du District :

- Prélèvement des frais d'arbitrage par le District comme en Ligue
- Pourquoi l'obligation de deux dirigeants au moins en 1<sup>er</sup> Division ?
- Le Délégué ne peut-il pas faire délégué et table de marque ?
- Ne pourrait-on pas avoir plus que 48h après le match pour l'envoi des documents ?
- Quid d'un club qui fait forfait général. Nombre de descentes ?

✓ Après un tour de table, avec un petit mot de chacun sur son club, il a été mis fin à 12 heures 50 à la formation relativement bien appréciée de l'aveu même de l'ensemble des participants.

**Le secrétaire FUTSAL Seniors**  
**Dominique GEENS**

**Le Président FUTSAL Seniors**  
**Gérard DEBONNE**



## **TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES**

**SEMAINE DU 13 FEVRIER AU 19 FEVRIER 2017**

|                                |                            |                 |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------|
| <b>18 février (matin)</b>      | <b>US CHTS AVION</b>       | U8/U9           |
| <b>18 février (après-midi)</b> | <b>US CHTS AVION</b>       | U10 – U11       |
| <b>18 février</b>              | <b>FC CALONNE</b>          | U8/U9 – U10/U11 |
|                                | <b>CAR. BILLY MONTIGNY</b> | U13             |
|                                | <b>RC SAINS</b>            | U10/U11         |
|                                | <b>OLYMPIQUE HENIN</b>     | U11             |
| <b>19 février (matin)</b>      | <b>COS MARLES</b>          | U10 – U11       |
| <b>19 février</b>              | <b>FC CALONNE</b>          | U12/U13         |
|                                | <b>US CHTS AVION</b>       | U12/U13         |
|                                | <b>RC SAINS</b>            | U12/U13         |

ADDITIFS (semaine du 6 au 12 février) :

|                   |                       |           |
|-------------------|-----------------------|-----------|
| <b>11 février</b> | <b>AS BARLIN</b>      | U10 – U11 |
| <b>12 février</b> | <b>AS BARLIN</b>      | U6 – U7   |
|                   | <b>ES HAILLICOURT</b> | U13       |